

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 26 septembre 2022**

**Délibération n° 2022-1274**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Valorisation des données au service de la transition énergétique - Accès aux données de consommation de gaz - Contrat à signer entre Gaz réseau distribution France (GRDF) et la Métropole de Lyon

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

**Rapporteur** : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimefeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

**Conseil du 26 septembre 2022****Délibération n° 2022-1274**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Valorisation des données au service de la transition énergétique - Accès aux données de consommation de gaz - Contrat à signer entre Gaz réseau distribution France (GRDF) et la Métropole de Lyon

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Métropole mène des actions visant à lever les freins à l'accès et l'utilisation des données multi-énergies dans une logique de service public. Ces actions s'inscrivent, notamment, dans le cadre du projet *Lyon Living Lab Energie*, lauréat de l'appel à projets démonstrateurs industriels pour la ville durable (DIVD) de 2015 et de l'appel à projets territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) de 2019.

En particulier, elle développe des services afin de faciliter l'utilisation des données multi-énergies (électricité, gaz, chaleur) pour :

- Ecolyo : accompagner les citoyens dans la compréhension et la réduction de leurs consommations d'énergie (gaz, électricité, réseau de chaleur) et d'eau, *via* une application dédiée et des défis associés,
- cadastre énergie : accompagner la rénovation des logements en identifiant les bâtiments les plus énergivores ou consommateurs d'énergies carbonées,
- guichet unique des consommations : accompagner l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine public (Métropole, communes, bailleurs, etc.), notamment par la fourniture de données permettant de répondre aux obligations réglementaires du dispositif éco-énergie tertiaire, de réaliser des audits, de faciliter le suivi des consommations des bâtiments et d'évaluer les résultats des travaux d'efficacité énergétique (suivi post-travaux).

**II - Modalités d'accès aux données de consommation énergétique**

Ces services sont, notamment, alimentés par les données de consommation issues des compteurs communicants. L'accès à ces données est possible, sous réserve du consentement des personnes physiques ou morales concernées, *via* les gestionnaires de réseaux.

En particulier, l'accès aux données de consommation de gaz, à la maille du point de livraison et à un pas de temps journalier, se fait *via* le service GRDF accès aux données individuelles des clients par des tiers (ADICT) proposé par GRDF.

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2020-3735 du 10 février 2020, la Métropole a signé, le 17 avril 2020, un contrat pour accéder au service GRDF ADICT. Dans l'attente de la proposition d'un nouveau modèle de contrat de la part de GRDF, un avenant, d'une durée de 6 mois avait été signé en avril 2022. Cet avenant, voté par délibération de la Commission permanente n° CP-2022-1288 du 11 avril 2022, arrivera à échéance le 17 octobre 2022.

Afin d'assurer une continuité des services d'ores et déjà en place, la signature d'un nouveau contrat avec GRDF est aujourd'hui nécessaire. Les modalités d'accès à la donnée, de recueil du consentement de l'utilisateur ainsi que les responsabilités des différentes parties dans l'accès aux données telles que définies dans ce nouveau contrat restent similaires. L'utilisation du service reste gratuite. La durée du contrat est d'un an avec tacite reconduction possible d'un an supplémentaire ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - la transmission de données de consommation de gaz *via* le service GRDF ADICT,

b) - le contrat GRDF ADICT permettant d'assurer le maintien de la transmission des données de consommation et contractuelles de gaz, à passer entre GRDF et la Métropole, renouvelable par tacite reconduction pour une année, soit une durée maximale de 2 ans.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ledit contrat et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 28 septembre 2022**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-289084-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
---